



## Comment mon dossier sera-t-il évalué?

*Reconnaissance des acquis expérimentiels (RAE)  
pour fin d'exemption de cours*



Votre dossier sera évalué par une conseillère ou un conseiller spécialisé en reconnaissance des acquis expérimentiels, ainsi que par des membres du personnel enseignant de la discipline, afin de valider vos acquis de compétences et vos preuves de réalisation.

Puisque chaque cours est différent, chaque évaluation l'est également. Mais la méthodologie et les critères généraux d'évaluation demeurent toujours les mêmes.

## MÉTHODOLOGIE

ÉLÉMENTS À  
FOURNIR POUR  
CHAQUE OBJECTIF  
D'APPRENTISSAGE

- > Des situations de travail et des expériences concrètes
- > La liste des réalisations (formations, productions, outils, etc.)
- > Les pièces justificatives pour chaque élément

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les éléments que vous fournirez relativement à vos acquis généraux seront évalués selon leur:

### COHÉRENCE

Y a-t-il une adéquation entre le verbe pédagogique utilisé dans chaque objectif d'apprentissage du cours et l'expérience fournie? Par exemple, si on parle de capacité à analyser, démontrez-vous une compétence dans l'analyse par le biais de votre description?

### VARIÉTÉ

Vos expériences reflètent-elles une variété de situations professionnelles, de cas ou de projets entrepris pour chacun des objectifs d'apprentissage? Avez-vous soumis des preuves de vos réalisations?

### ACTUALISATION

Les expériences décrites témoignent-elles de votre degré de connaissance du sujet et de la mise à jour des compétences attendues (compréhension d'un concept, normes à respecter, compétences à maîtriser, etc.).

### PRÉCISION

Le récit de vos expériences professionnelles est-il assez détaillé? Est-il présenté de façon chronologique? Distingue-t-on votre rôle et vos compétences en action?

